

BULLETINS DE SALAIRES : LA CONTESTATION S'AMPLIFIE.

Beaucoup d'encre, de salive, de temps, d'énergie, de réflexions et d'argent provenant exclusivement des cotisations de nos adhérent(e)s, auront été nécessaires dans l'affaire dite des bulletins de salaires pour enfin parvenir à engager des centaines d'actions devant les Conseils de Prud'hommes dans toute la France (plus de 1500 dossiers à ce jour). Nous aurions d'ailleurs pu doubler ce nombre, mais la masse de travail nous en a empêchés pour le moment.

Il y a eu aussi beaucoup de contrevérités, de mensonges, d'obstacles et de manœuvres subversives, patronales et syndicales, pour tenter de contrer **Sud** dans sa décision irrévocable de mettre fin à l'escroquerie à laquelle les patrons se sont livrés fin 2002.

Pour mémoire, dès 2003, nous avons proposé aux autres organisations syndicales de se joindre à notre action, sans succès à l'époque. **Nous fûmes alors bien seuls**, mais plus que jamais déterminés. Peu importe finalement puisque la Cour de Cassation, par son arrêt du 1^{er} juillet 2008, faisait droit à nos demandes.

Il y eut une ultime tentative de F. Pérol, au cours du premier semestre 2009, avec la complicité du Syndicat Unifié, visant à empêcher l'application de la décision de la Cour de Cassation. Mais le SU dut vite se rendre à l'évidence : pour faire suite à la première escroquerie, les patrons proposaient en réalité une nouvelle entourloupe dont il aura fallu, tout au long de ces derniers mois, corriger entreprise par entreprise le deuxième effet arnaque.

Disons le tout net : hormis les errements du SU/UNSA évoqués ci-dessus, seule la CFDT, de façon insidieuse, aura tenté, et ce n'est peut-être pas fini, d'apporter un entier soutien aux patrons dans leur stratégie d'éradication des acquis sociaux des salarié(e)s. Tout simplement pour essayer d'apparaître, avec la création de BPCE, comme le syndicat avec qui on peut discuter, sur le dos du Personnel bien sûr, dans le seul but de préserver ses postes de permanents syndicaux. Laissons donc ces bureaucrates syndicaux copiner avec les patrons, **Sud** ne mange pas de ce pain là. Les autres syndicats quant à eux ne bougèrent pas.

Enfin, la bonne nouvelle, c'est que le SU/UNSA a décidé enfin de se joindre à l'action de **Sud**, sous la double impulsion de l'échec de leur pacte avec F. Pérol et de la pression de certains de ses adhérent(e)s qui se demandaient bien, alors que **Sud** communiquait sur le sujet depuis de longs mois, pourquoi leur syndicat, 1^{ère} organisation syndicale du groupe Caisses d'épargne, ne bougeait pas.

Après avoir été isolés très longtemps sur ce gigantesque et fondamental dossier, nous ne pouvons que nous réjouir de compter ce nouvel allié. Sans conteste, les intérêts des

salarié(e)s devant les tribunaux, face à nos adversaires patronaux, s'en trouvent renforcés.

Nous invitons, sans acrimonie aucune, toutes les autres organisations syndicales à faire de même, **seul moyen pour aboutir à la construction d'un statut social digne de ce nom pour toutes les catégories du Personnel** : jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, employé(e)s et cadres.

Car, est-il besoin de le préciser, le seul but de Sud, dans cette bataille, est bien de réduire à néant l'indigne, le méprisable statut social en vigueur actuellement pour bâtir un système qui redonnera enfin envie à toutes et tous de travailler dans notre entreprise et d'y faire carrière comme ce fut le cas dans les décennies précédentes.

Ce serait une grande victoire sociale que les jeunes générations puissent vivre décemment de leurs revenus dans notre profession. Ce serait bien un minimum au regard des lamentables conditions de travail actuelles.

OUI, MESSIEURS PEROL, VERGNE ET CONSORTS, IL VA FALLOIR VOUS RENDRE A L'EVIDENCE : VOS CENTAINES DE MILLIERS D'EUROS DE REVENUS NE SONT PLUS SUPPORTABLES POUR NOUS QUI COTOYONS TOUS LES JOURS CES COLLEGUES PAUVRES QUI FONT TOURNER LA BOUTIQUE.

OUI, MESSIEURS, LA SEULE FACON DE METTRE FIN A UN CONFLIT JURIDIQUE QUI VA S'AMPLIFIER ET DONT VOUS AVEZ PERDU L'ESSENTIEL, RESTE LA NEGOCIATION LOYALE.

Paris, le 3 septembre 2010

L'exécutif national

J. Bonnard - M. Brugnooge - D. Gilot

J.L. Kerenflec'h - J.F. Largillière - B. Meyer

J.L. Pavlic - C. Perrin - S. Rodier - P. Saurin

n°16 - 2010

Union
syndicale
Solidaires

